



FACTS & FIGURES 2022

Actifs en gestion de portefeuille	p. 02
OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique	p. 04
OPC de droit belge	p. 09
OPC de droit belge et étranger dans le contexte européen	p. 12
OPC dans le contexte mondial	p. 16

Actifs en gestion de portefeuille

Définition de la gestion de portefeuille

Il faut entendre par gestion de portefeuille ou asset management :

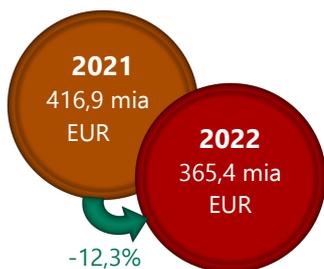
- ◆ la gestion, la distribution et le traitement administratif d'OPC,
- ◆ la gestion institutionnelle,
- ◆ la gestion pour la clientèle privée,
- ◆ le conseil en placement.

BEAMA définit dans ses analyses statistiques l'asset management comme le total des actifs gérés au départ de la Belgique pour des clients belges et étrangers.

Total des actifs gérés au départ de la Belgique

En 2022, le total des actifs en asset management en Belgique a diminué de 12,3% pour atteindre 365,44 milliards EUR en toute fin d'année.

De ces 365,44 milliards EUR, 25,5%, soit 93,15 milliards EUR, sont gérés pour le compte de clients étrangers. En 2021, ce chiffre était de 24,0%, alors qu'il était de 30,2% à son maximum en 2010. Entre 2010 et 2018, le pourcentage des actifs gérés pour des clients étrangers a, d'une manière générale, perdu en importance. Toutefois, depuis 2019, un revirement s'est amorcé.



Total des actifs en asset management en milliards EUR

	2021	2022	Différence en %
Gestion collective	246,56	209,41	-15,07
Gestion discrétionnaire	109,46	96,04	-12,26
Conseil en placement	60,85	59,99	-1,42
TOTAL	416,87	365,44	-12,34

Source : BEAMA

Remarque : OPC = Organismes de placement collectif.

Les OPC demeurent la catégorie la plus importante au sein du groupe des actifs en gestion collective. Fin 2022, les asset managers géraient au départ de la Belgique pour 193,84 milliards EUR d'OPC pour le compte de clients belges et étrangers.

En outre l'on constate qu'au sein des groupes des actifs sous gestion discrétionnaire et des actifs sous conseil en placement, respectivement 47,2% et 72,9% sont gérés via des OPC.

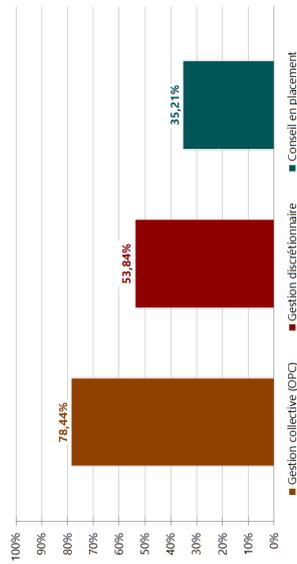
Ventilation selon le type de clients

Si l'on ventile le total des actifs en asset management en fonction du type de clients, on observe, en 2022, une diminution de 12,9% chez les clients institutionnels.

Dans la catégorie des clients non-institutionnels, le sous-groupe des clients private banking a enregistré une diminution de 12,5% en 2022. La catégorie des clients retail a connu une baisse de 10,6% au cours de cette période. Les autres clients non-institutionnels ont diminué de 14,7% en 2022.

Les investisseurs institutionnels représentent, comme par le passé, la principale catégorie parmi les clients des gestionnaires de portefeuilles. Cependant, le groupe de toutes les personnes physiques, donc composé de l'ensemble des clients private banking et des particuliers, a dépassé depuis quelques années la catégorie des investisseurs institutionnels.

Intégration des critères ESG au niveau du gestionnaire d'actifs



Source : BEAMA

Total des actifs en asset management en milliards EUR : ventilation par type de clients

	2021	2022	Différence en %
Investisseurs institutionnels	158,74	138,19	-12,94
banques	25,09	19,47	-22,40
fonds de pension	31,75	27,53	-13,29
assureurs	26,32	22,93	-12,87
autres	75,58	68,26	-9,68
Clients private banking	81,74	71,55	-12,47
Particuliers	126,75	113,35	-10,58
Autres	49,64	42,35	-14,69
TOTAL	416,87	365,44	-12,34

Source : BEAMA

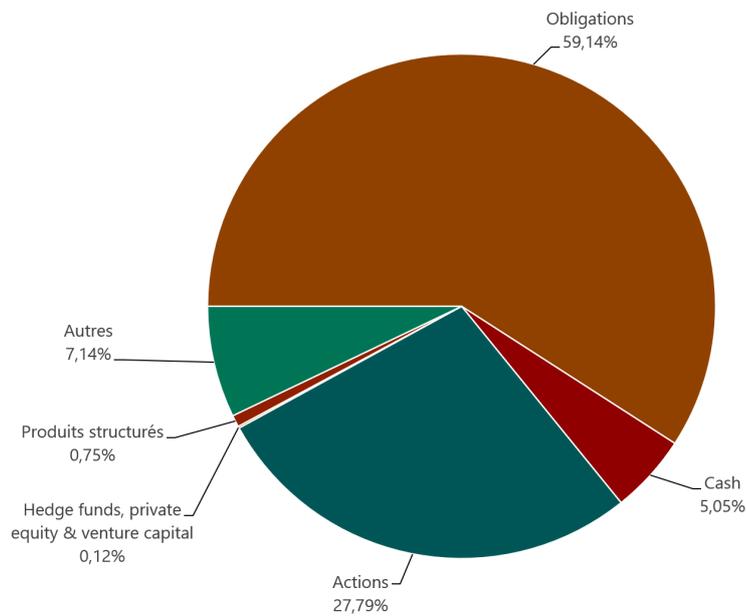
Actifs sous gestion collective

Les OPC gérés par des asset managers en Belgique constituent la catégorie la plus importante des produits de placement en gestion collective. Comme évoqué précédemment, ils représentaient fin 2022 193,84 milliards EUR.

Actifs sous gestion discrétionnaire

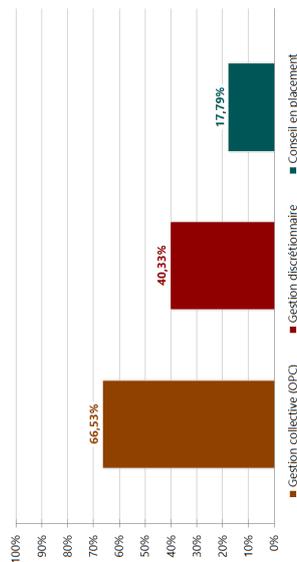
Les actifs sous gestion discrétionnaire représentent au total 96,04 milliards EUR dont 72,20 milliards EUR, soit 75,2%, sont gérés pour le compte d'investisseurs institutionnels. Ces investisseurs institutionnels sont principalement (74,6%) établis en Belgique.

Le graphique ci-dessous présente la composition d'un portefeuille type de « gestion discrétionnaire » au niveau de marché en 2022.



Source : BEAMA

Vote selon les critères ESG pour les actions listées publiquement



Source : BEAMA

Actifs sous conseil en placement

Fin 2022, les actifs sous conseil en placement représentaient 59,99 milliards EUR. Ces actifs sont principalement gérés pour des clients belges.

OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique

Evolution du marché en 2022

Les ménages belges épargnent et investissent encore beaucoup. Selon les chiffres publiés par la BNB, l'épargne des ménages a progressé en moyenne de 1,8% par an au cours des cinq dernières années. Les comptes d'épargne représentent ici la plus grande part en termes absolus.

En termes relatifs, c'est dans la catégorie des comptes d'épargne que la plus forte progression de l'épargne des ménages a été observée en 2018. Cependant, sur toute la période 2019-2021, c'étaient à chaque fois les OPC qui ont connu la plus forte croissance de l'épargne des ménages (en 2021 même +19,5%). En 2022, les comptes d'épargne ont de nouveau enregistré la plus forte croissance de l'épargne des ménages.

Au cours des cinq dernières années, les OPC ont connu une croissance moyenne annuelle de 3,5%. C'est presque le double de la croissance de l'épargne totale des ménages, soit 1,8%, pendant cette période!

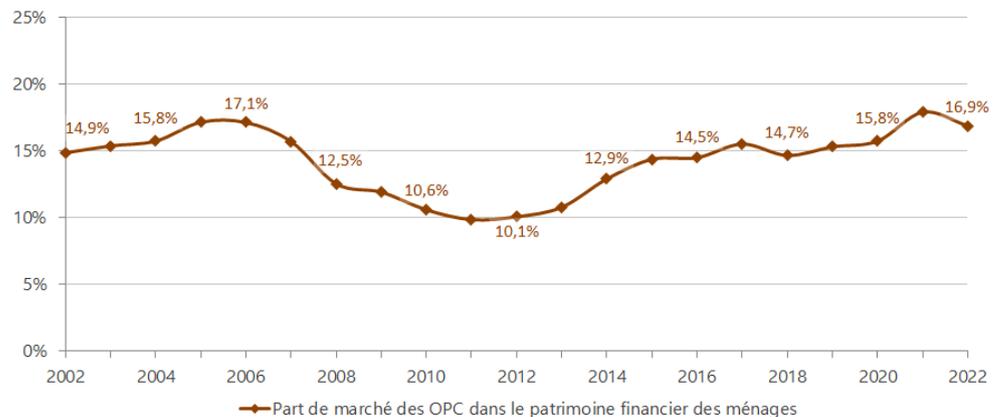
Les actifs nets des OPC belges et étrangers distribués publiquement sur le marché belge ont diminué, courant 2022, de 33,48 milliards EUR, soit une baisse de 12,2%, et atteignaient 241,09 milliards EUR au 31 décembre 2022. Cette évolution du marché dans le secteur belge des OPC est entièrement due aux baisses des cours des actifs sous-jacents.

En 2022, le secteur des OPC a enregistré des souscriptions nettes d'un montant de 2,49 milliards EUR. En 2022, les souscriptions et les remboursements ont respectivement représenté 64,91 milliards EUR et 62,42 milliards EUR.

Au cours du dernier lustre, les souscriptions nettes dans le secteur des fonds en Belgique se sont élevées à 36,46 milliards EUR.



Scope : Actifs nets des OPC distribués publiquement sur le marché belge (cf. liste FSMA).



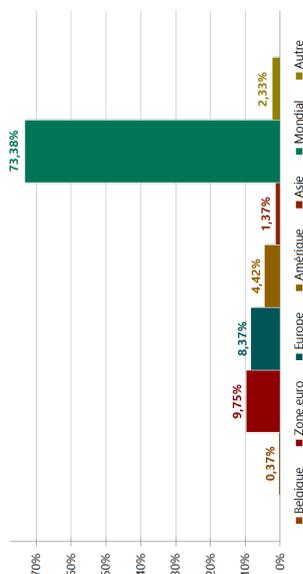
Source : BNB

D'après les données ci-dessus de la BNB, les OPC représentaient, fin 2022, 16,9% de l'encours financier total des particuliers.

Remarque technique sur les chiffres BEAMA : purification pour double comptage

Autant les actifs net que les souscriptions/remboursements sont apurés par BEAMA pour doubles comptages. Cela implique que les actifs nets et les souscriptions/remboursements des fonds qui investissent dans d'autres fonds sont comptabilisés pour autant qu'ils n'aient pas encore été comptabilisés dans les fonds sous-jacents.

Répartition géographique moyenne du portefeuille des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

OPC qui investissent principalement en titres à revenu fixe

En 2022, les actifs des OPC obligataires en Belgique ont diminué de 2,78 milliards EUR (-6,2%). Cette diminution est entièrement due aux baisses de cours des titres sous-jacents.

Les OPC monétaires ont vu leur actif net augmenter de 1,63 milliard EUR (+29,7%). Cette augmentation est entièrement due aux souscriptions nettes.

OPC qui investissent principalement dans des titres à revenu variable

Les titres à revenu variable ont connu une année boursière négative. En outre, les OPC investissant dans ces titres ont également connu d'importants remboursements nets. Ces deux mouvements négatifs sont à l'origine de la diminution de l'actif net des OPC investissant principalement dans des titres à revenu variable.

En 2022, les actifs nets des OPC d'actions ont diminué de 17,09 milliards EUR (-18,3%). Cette diminution est presque entièrement due aux baisses de cours des titres sous-jacents.

Courant 2022, l'encours des OPC mixtes (y compris les fonds d'épargne-pension) a diminué de 14,73 milliards EUR (-11,5%) et cette évolution s'explique pour 95% par des baisses de cours des titres sous-jacents.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension ont enregistré une diminution de 3,41 milliard EUR (-13,3%) en 2022. Cette diminution est due aux résultats d'investissement négatifs des titres sous-jacents enregistrés en 2022.

Lors de l'année écoulée 2022, les fonds d'épargne-pension ont connu un rendement moyen de -15,9%. Sur une période de 10 ans et de 25 ans les rendements annuels ont été respectivement de +3,8% et +4,1%.

En 2022, les OPC avec protection de capital ont enregistré une diminution de leur actif net de 0,60 milliard EUR (-22,1%). Ce mouvement vient du fait que beaucoup de ces fonds arrivés à échéance ne sont pas (suffisamment) remplacés.

Remarque : Le label « Towards Sustainability » est un label national de durabilité volontaire.



La classification SFDR des produits, en revanche, est basée sur la législation européenne selon laquelle les produits SFDR de l'article 8 ou 9 sont considérés comme des produits financiers durables (article 8 = promotion ESG ; article 9 = investissements durables).

OPC en investissement socialement responsable et durable

Nombre d'OPC durables distribués en Belgique

	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL	100	177	270	309	342

Source : BEAMA

« Towards Sustainability » label

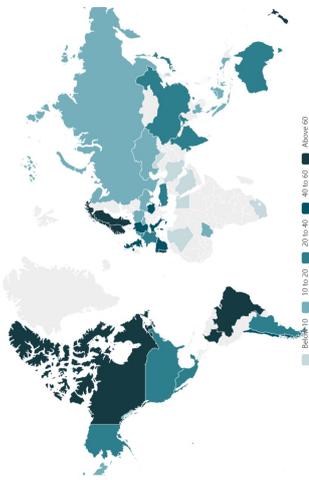
La liste la plus récente des OPC durables et la définition/méthodologie utilisée peuvent être consultées sur le site internet www.towardsustainability.be.

Evolution d'OPC durables distribués en Belgique

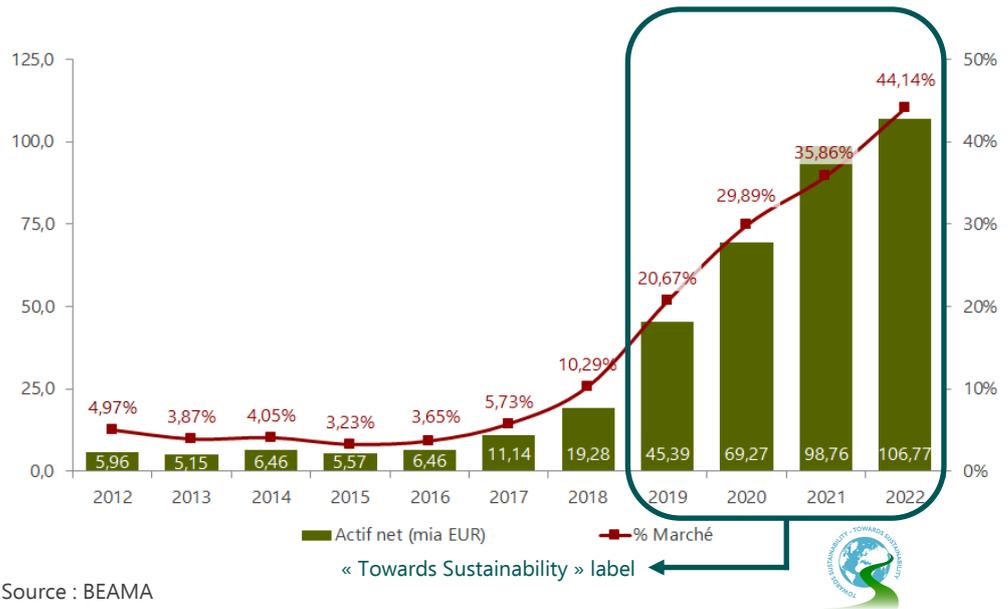
Les actifs nets commercialisés en Belgique des OPC durables portant le label « Towards Sustainability » atteignaient 106,77 milliards EUR fin 2022, soit 44,1% du total du marché des OPC en Belgique.

A fin 2022, en outre, 65,5% et 8,0% du total du marché des OPC en Belgique se classaient respectivement comme OPC article 8 SFDR et OPC article 9 SFDR.

Part des sources d'énergie renouvelables dans la production d'électricité (y compris hydro-électrique) – 2021



Source : Enerdata



Source : BEAMA

Tableau détaillé présentant des informations selon la politique d'investissement Actifs nets des OPC de droit belge et de droit étranger

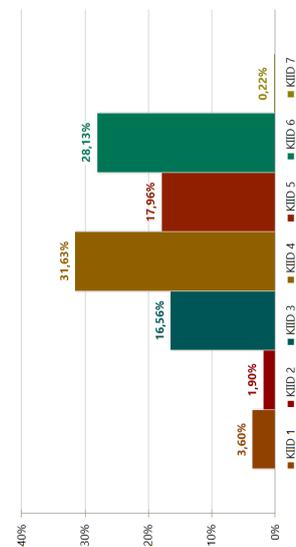
	2021		2022	
	mia EUR	%	mia EUR	%
OPC d'obligations	44,77	16,26	41,99	17,36
obligations d'Etat	3,51	1,27	3,42	1,41
obligations d'entreprises	14,95	5,43	9,51	3,93
oblig. d'Etat / d'entreprises	18,11	6,58	22,72	9,39
autres obligations	8,20	2,98	6,34	2,62
OPC monétaires	5,48	1,99	7,10	2,94
en EUR	3,01	1,09	1,70	0,70
en autres devises	2,46	0,89	5,40	2,23
OPC d'actions	93,52	33,96	76,43	31,60
Belgique	0,80	0,29	0,73	0,30
Zone euro	6,22	2,26	4,31	1,78
Europe	18,59	6,75	13,27	5,49
Amérique	10,69	3,88	9,43	3,90
Asie	3,91	1,42	3,14	1,30
mondial	49,04	17,81	41,63	17,21
autres actions	4,27	1,55	3,92	1,62
OPC mixtes	128,26	46,58	113,53	46,93
dont fonds d'épargne-pension	25,54	9,28	22,14	9,15
dont fonds CPPI	0,05	0,02	0,03	0,01
OPC avec protection de capital	2,71	0,98	2,11	0,87
Divers	0,64	0,23	0,73	0,30
TOTAL	275,37	100,00	241,90	100,00
	<i>p.m. fonds de fonds</i>	108,94	102,92	

Source : BEAMA

Remarque technique : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Remarque : CPPI = Constant Proportion Portfolio Insurance = surveillance du niveau plancher. Les investissements qui ont recours à cette technique visent à ne pas laisser chuter la valeur de l'investissement sous un niveau plancher défini au préalable durant une période prédéfinie.

Moyenne de la classification du risque KIID des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - selon la politique d'investissement

	Souscriptions		Remboursements		Apport net	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
OPC d'obligations	16,00	17,44	13,94	16,30	2,06	1,14
OPC monétaires	7,46	14,91	6,80	12,20	0,66	2,71
OPC d'actions	32,20	21,28	24,19	21,44	8,00	-0,16
OPC mixtes	20,29	11,14	13,41	11,75	6,88	-0,61
dont fonds d'épargne-pension	1,33	1,30	0,99	0,79	0,34	0,51
OPC avec protection de capital	0,17	0,03	0,96	0,50	-0,79	-0,47
Divers	0,36	0,11	0,40	0,23	-0,04	-0,12
TOTAL	76,48	64,91	59,70	62,42	16,78	2,49
<i>p.m. fonds de fonds</i>	<i>26,78</i>	<i>17,30</i>	<i>17,35</i>	<i>15,40</i>	<i>9,43</i>	<i>1,90</i>

Source : BEAMA

Remarque technique : Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Evolution des souscriptions et remboursements

Les souscriptions nettes d'OPC belges et étrangers, distribués publiquement sur le marché belge, s'élevaient à 2,49 milliards EUR en 2022. En 2021, il y a eu des souscriptions nettes à hauteur de 16,78 milliards EUR (ce qui constitue un record). Au cours des cinq dernières années, il y avait 36,46 milliards d'euros de souscriptions nettes. Ces souscriptions nettes expliquent l'évolution de l'actif net des OPC distribués publiquement en Belgique pour près de 77%.

Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - évolution à long terme



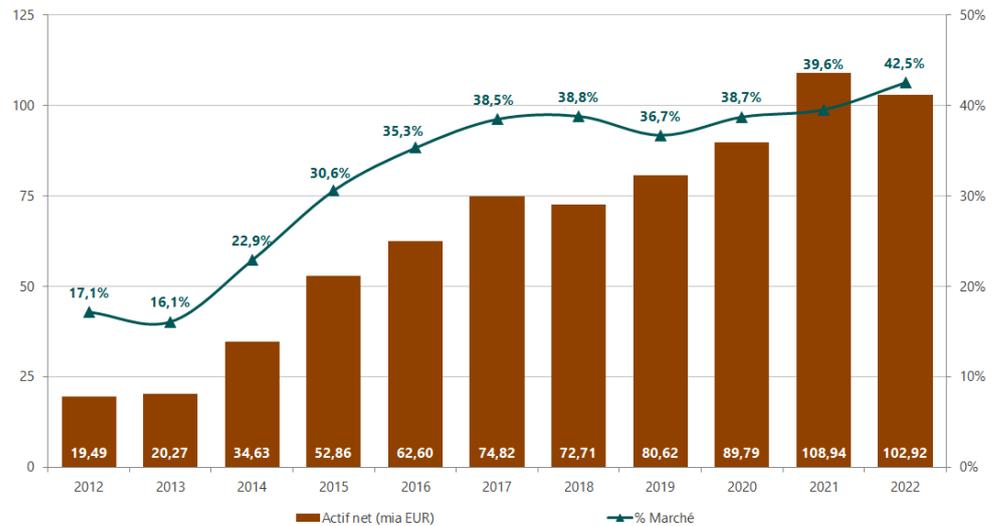
Source : BEAMA

Evolution de la croissance de l'actif net décomposée en effet de volume (apport net) et effet de prix (évolution des cours) en milliards EUR



Source : BEAMA

Evolution de la croissance de l'actif net des fonds de fonds en milliards EUR



Source : BEAMA

Remarque technique : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Entre 2013 et 2018, une demande croissante des investisseurs pour des fonds de fonds distribués publiquement en Belgique a été perceptible. En 2019, il y a eu une légère baisse de la part de ces fonds de fonds, mais au cours des années suivantes il y a eu à nouveau un intérêt croissant pour de tels OPC.

Evolution du nombre de compartiments

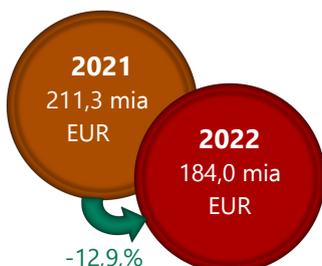
Le 31 décembre 2022, 599 compartiments d'OPC de droit belge activement commercialisés figuraient sur la liste de la FSMA, soit 52 de moins qu'à la fin 2021.

Sociétés d'investissement

Fin 2022, on comptait 556 compartiments de sociétés d'investissement. D'un point de vue juridique, 544 d'entre elles, soit 97,8%, sont des UCITS. Il y a cinq ans, ce ratio était de 64,6% et dix ans plus tôt de 22,6%.

Fonds communs de placement (FCP)

Sur les 43 compartiments de fonds de placement, 39 sont des UCITS d'un point de vue juridique, soit 90,7% fin 2022. Il y a cinq ans, ce ratio était de 78,1% et 4,0% dix ans plus tôt.



Nombre de compartiments d'OPC de droit belge

	2021	2022
UCITS	634	583
sociétés d'investissement	593	544
fonds d'épargne-pension	18	18
autres fonds de placement	23	21
AIFs / non-UCITS	17	16
sociétés d'investissement	13	12
fonds d'épargne-pension	3	3
autres fonds de placement	1	1
TOTAL	651	599

Source : BEAMA

Evolution des actifs nets

En 2022 le total de l'encours géré des OPC de droit belge a diminué de 27,27 milliards EUR (-12,9%) pour atteindre en fin d'année 184,00 milliards EUR. De ce total, 18,27 milliards EUR ont été distribués à l'étranger, soit 9,9%.

Les OPC sous forme de UCITS représentaient 181,93 milliards EUR en 2022, soit 98,9% de l'encours total des OPC belges, contre 77,6% il y a cinq ans et 34,9% dix ans plus tôt.

Actifs nets des OPC de droit belge selon la nature juridique

	2021		2022	
	mia EUR	%	mia EUR	%
UCITS	208,50	98,69	181,93	98,88
sociétés d'investissement	176,05	83,33	153,63	83,49
fonds d'épargne-pension	25,25	11,95	21,87	11,89
autres fonds de placement	7,20	3,41	6,43	3,49
AIFs / non-UCITS	2,76	1,31	2,07	1,13
sociétés d'investissement	2,39	1,13	1,74	0,95
fonds d'épargne-pension	0,34	0,16	0,29	0,16
autres fonds de placement	0,03	0,01	0,04	0,02
TOTAL	211,26	100,00	184,00	100,00

Source : BEAMA

Actifs nets des OPC de droit belge selon la politique d'investissement

	2021		2022	
	mia EUR	%	mia EUR	%
OPC d'obligations	12,89	6,10	11,21	6,09
obligations d'Etat	1,32	0,62	1,14	0,62
obligations d'entreprises	6,49	3,07	4,87	2,65
oblig. d'Etat / d'entreprises	4,09	1,94	4,39	2,39
autres obligations	0,99	0,47	0,80	0,44
dont fonds de fonds	1,68	0,79	1,53	0,83
OPC monétaires	4,23	2,00	7,70	4,19
en EUR	1,90	0,90	1,68	0,91
en autres devises	2,34	1,11	6,03	3,28
dont fonds de fonds	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC d'actions	76,71	36,31	62,47	33,95
Belgique	0,65	0,31	0,60	0,33
Zone euro	7,40	3,50	4,77	2,59
Europe	14,80	7,00	10,46	5,68
Amérique	12,13	5,74	10,30	5,60
Asie	2,57	1,22	2,29	1,24
mondial	37,64	17,82	32,78	17,81
autres actions	1,53	0,72	1,27	0,69
dont fonds de fonds	3,98	1,88	5,42	2,95
OPC mixtes	113,84	53,88	99,89	54,29
dont fonds d'épargne-pension	25,59	12,11	22,16	12,04
dont fonds CPPI	2,24	1,06	0,94	0,51
dont fonds de fonds	79,74	37,74	73,83	40,12
OPC avec protection de capital	2,90	1,37	2,28	1,24
Divers	0,69	0,33	0,45	0,24
TOTAL	211,26	100,00	184,00	100,00
dont fonds de fonds	85,39	40,42	80,78	43,90
TOTAL hors fonds de fonds	125,87		103,22	

Source : BEAMA

Les fonds de fonds poursuivent une politique d'allocation active et présentent de vastes possibilités de diversification. De plus, grâce à l'utilisation de « building blocks », c'est-à-dire des éléments dont peuvent être constitués les fonds de fonds, le secteur des OPC peut optimiser son activité.

Entre 2013 et 2018, on a constaté une demande croissante des investisseurs en faveur de fonds de fonds belges. Depuis 2019, on observe une stagnation de la part des fonds de fonds belges; cette part fluctue autour de 40% depuis lors. En 2022, toutefois, cette part est remontée à 43,9%.

Evolution des souscriptions et remboursements

Les souscriptions nettes dans les OPC de droit belge se sont élevés à 1,34 milliard EUR en 2022. En 2021, les souscriptions nettes se sont élevées à 9,95 milliards EUR. Au cours des cinq dernières années, les souscriptions nettes se sont élevées à 13,45 milliards EUR, ce qui explique pour 47% l'évolution de l'actif net total des OPC belges.

En 2022, les souscriptions dans les fonds d'épargne-pension ont représenté 1,30 milliard EUR et les remboursements 0,79 milliard EUR. Les fonds d'épargne-pension enregistrent ainsi des souscriptions nettes de quelques 511 millions EUR en 2022. Au cours de la dernière décennie, les fonds d'épargne-pension n'ont enregistré davantage de remboursements que de souscriptions qu'en 2012.

Souscriptions et remboursements des OPC de droit belge selon la politique d'investissement

	Souscriptions		Remboursements		Apport net	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
OPC d'obligations	6,46	5,96	5,46	5,67	1,00	0,29
OPC monétaires	7,08	15,02	6,33	11,46	0,75	3,56
OPC d'actions	28,32	19,45	21,30	21,48	7,02	-2,03
OPC mixtes	7,00	3,38	4,36	2,89	2,64	0,48
OPC avec protection de capital	0,37	0,11	1,77	1,00	-1,40	-0,89
Divers	0,13	0,08	0,19	0,15	-0,06	-0,07
TOTAL	49,35	44,00	39,41	42,66	9,95	1,34
p.m. fonds de fonds	19,16	14,74	13,13	11,36	6,03	3,38

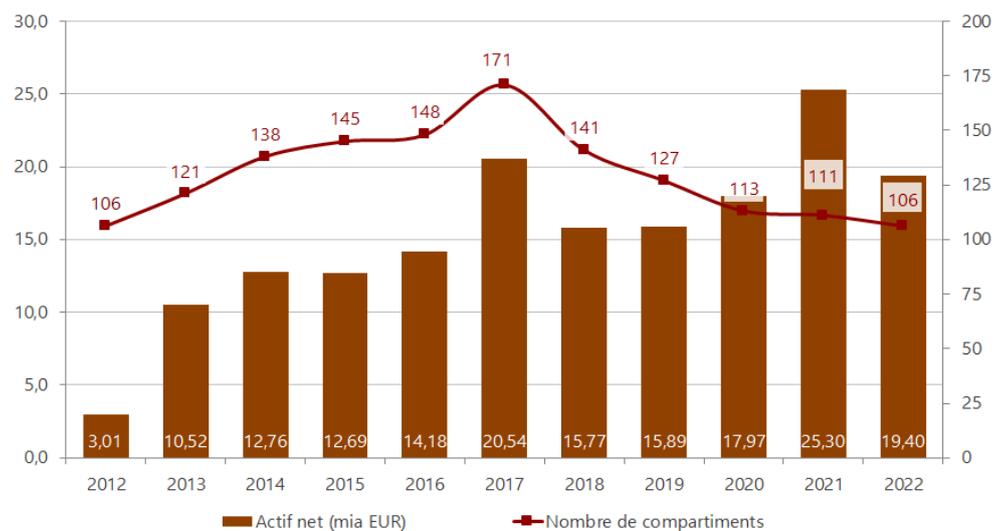
Source : BEAMA

Remarque technique : Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

OPC institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis le 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels. Ces OPC institutionnels sont des OPC non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances. Ceux-ci ne doivent pas être confondus avec les OPC publics possédant des classes d'actions non-retail qui sont inscrits auprès de la FSMA.

Fin 2022, les 106 compartiments d'OPC institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 19,40 milliards EUR.



Source : BEAMA

OPC de droit belge et étranger dans le contexte européen

Secteur européen des OPC

Au 31 décembre 2022, le total de l'encours du marché européen des OPC atteignait 19.093 milliards EUR. Ce total est inférieur de 2.806 milliards EUR (-12,8%) au chiffre de fin 2021. Cette diminution est le résultat, pour 10,0% des remboursements nets et, pour 90,0% de baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents des OPC.

Le marché européen des OPC et ses investisseurs ont subi la crise de l'économie mondiale et des marchés financiers au cours des neuf premiers mois de 2022. Ce déclin s'est traduit par des baisses des cours notables enregistrées sur les actifs sous-jacents des OPC européens. Cependant, les indications du dernier trimestre de 2022 ont montré que 2023 a commencé avec de nouvelles opportunités, notamment pour les investisseurs dans les fonds obligataires. Après tout, l'inflation s'est essouffée et les taux d'intérêt de la FED et de la BCE ont atteint leurs plus hauts niveaux des 20 dernières années.

Tout au long de l'année 2022, le marché européen des OPC a enregistré des remboursements nets de 284 milliards EUR. Les remboursements nets dans des UCITS ont ainsi atteint 184 milliards EUR et ceux dans des AIF 101 milliards EUR en 2022. Les remboursements nets dans des UCITS sont les plus élevés dans la catégorie des fonds d'obligations. Pour les AIF, les remboursements nets les plus importants sont observés dans la catégorie des fonds d'actions. Pour l'ensemble des deux « types de fonds », les remboursements nets les plus importants ont été enregistrés dans le groupe des fonds d'actions.

Fin 2022, le total de l'encours du marché européen des OPC représentait 110% du chiffre du PIB européen.

Ce chiffre souligne le rôle important que les gestionnaires d'OPC jouent dans l'économie européenne : ils interviennent comme grands investisseurs sur les marchés financiers, prennent part aux structures d'actionariat des sociétés, fournissent des capitaux aux entreprises et particuliers et sont en plus une importante source pour la création d'emplois.

Actifs nets du secteur européen des OPC par droit national en milliards EUR

	2021	2022	Différence en %	Part de marché 2022 en %
 Luxembourg	5.859,49	5.028,46	-14,18	26,34
 Irlande	4.067,84	3.655,52	-10,14	19,15
 Allemagne	2.912,61	2.590,98	-11,04	13,57
 France	2.231,49	2.096,39	-6,05	10,98
 Royaume-Uni	2.135,50	1.758,44	-17,66	9,21
 Pays-Bas	1.036,10	772,98	-25,39	4,05
 Suisse	892,26	756,55	-15,21	3,96
 Suède	610,38	495,24	-18,86	2,59
 Italie	358,33	340,56	-4,96	1,78
 Espagne	347,11	322,69	-7,03	1,69
 Danemark	366,98	282,39	-23,05	1,48
 Autriche	229,50	198,71	-13,42	1,04
 Belgique	211,26	184,00	-12,91	0,96
Autres	640,01	610,24	-4,65	3,20
 TOTAL EUROPE	21.898,86	19.093,15	-12,81	100,00

Source : EFAMA

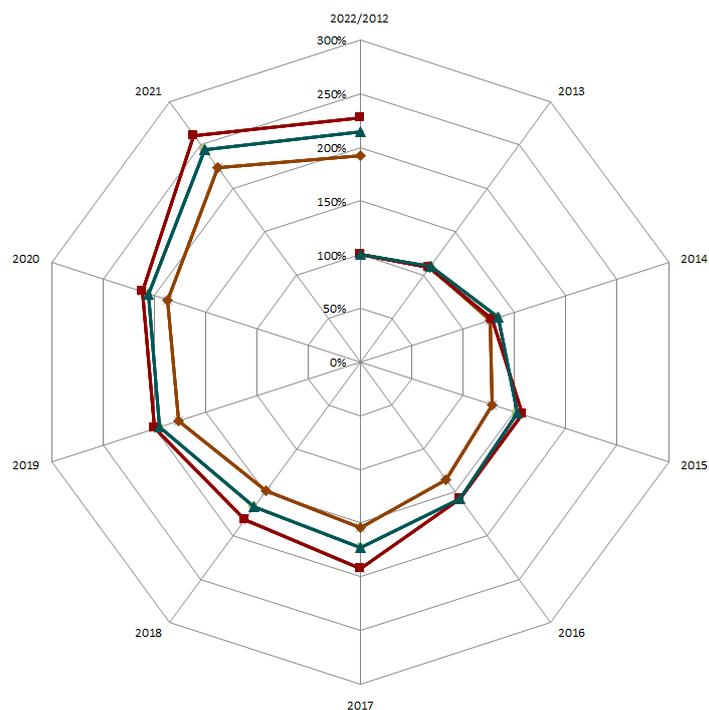
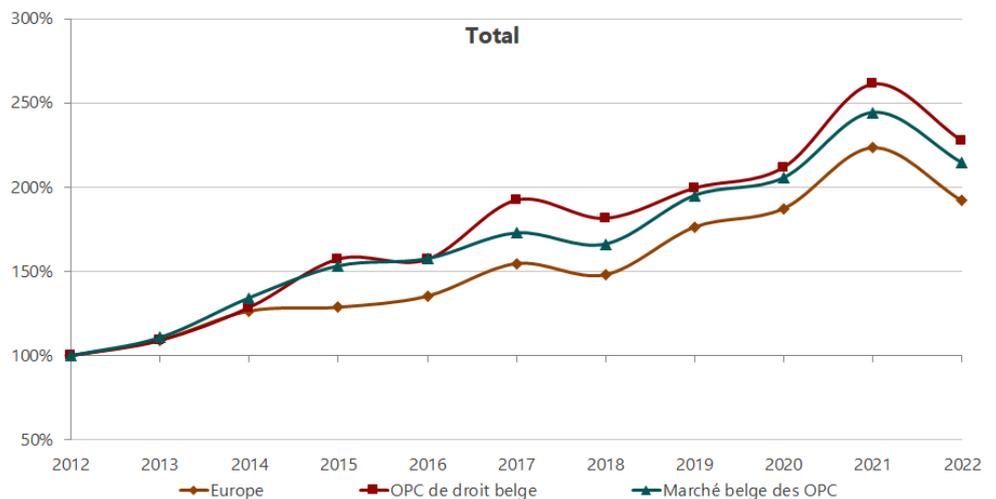
OPC belges au sein du secteur européen des OPC

Dans une perspective européenne, les OPC de droit belge (-12,9%) ont performé aussi mal que la moyenne européenne (-12,8%). Les OPC distribués publiquement en Belgique ont légèrement mieux performé, malgré leur recul notable (-12,2%).

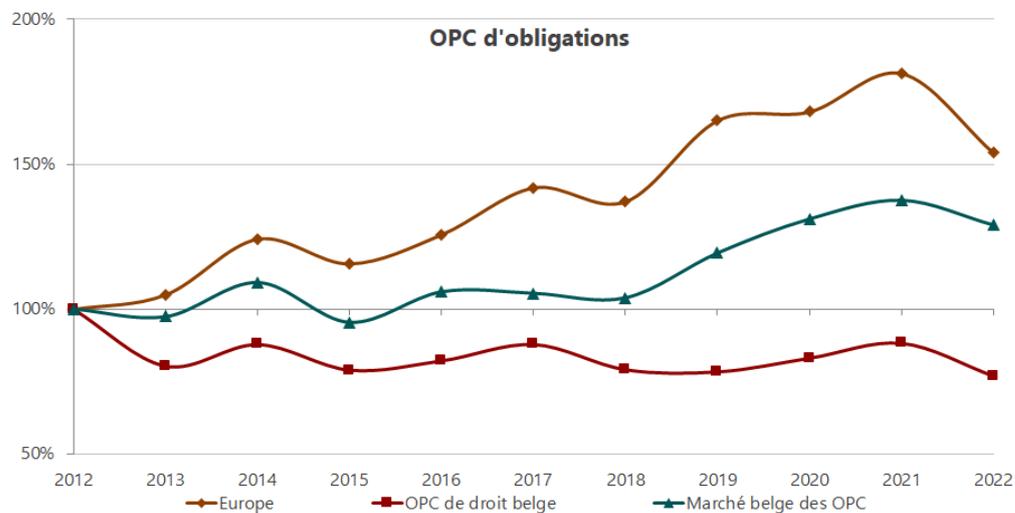
Au départ, les OPC belges n'ont pas connu la même relance après 2008 que le secteur européen des OPC mais, ils ont connu en 2014/2015 un mouvement de rattrapage. Par la suite, les OPC belges et les OPC européens jouèrent souvent à saute-mouton. En 2016, 2018 et 2019, les OPC européens ont fait mieux, tandis qu'en 2017 et 2021 les OPC belges ont été plus performants. En 2020 et 2022, les fonds belges et européens ont connu quasiment la même évolution.

◆ **Remarque** : Cette analyse, ainsi que les graphiques suivants, ne concernent que les UCITS car une telle cartographie par type de fonds n'existe pas encore depuis très longtemps pour les AIF.

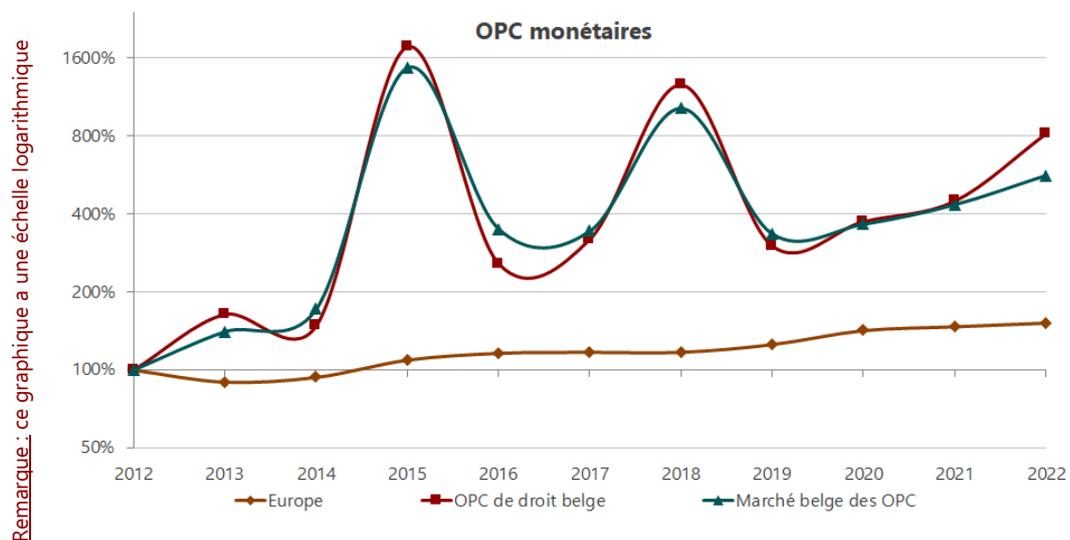
Au cours de la dernière décennie, le secteur des fonds européens ◆ a connu une croissance cumulée de 92% et les fonds de droit belge de 128%.



Source : BEAMA/EFAMA

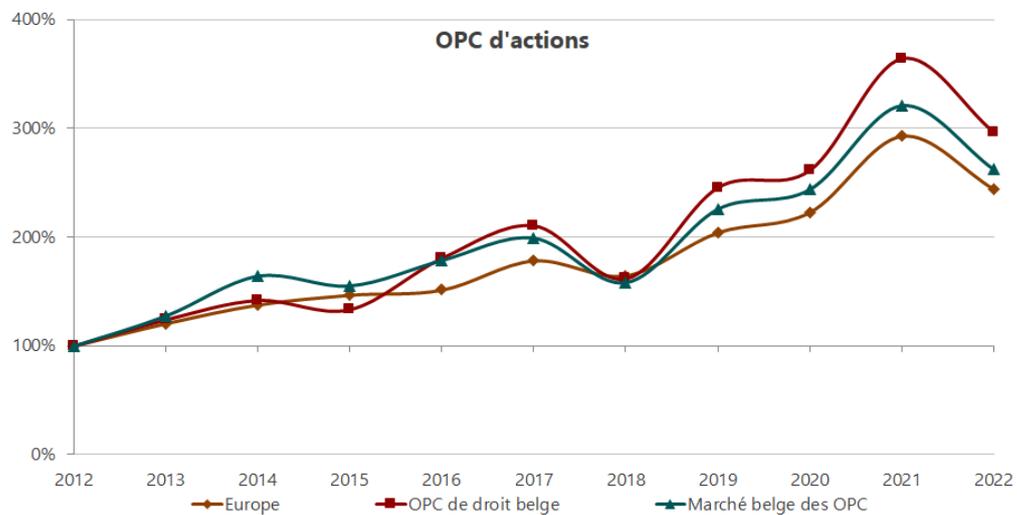


Source : BEAMA/EFAMA

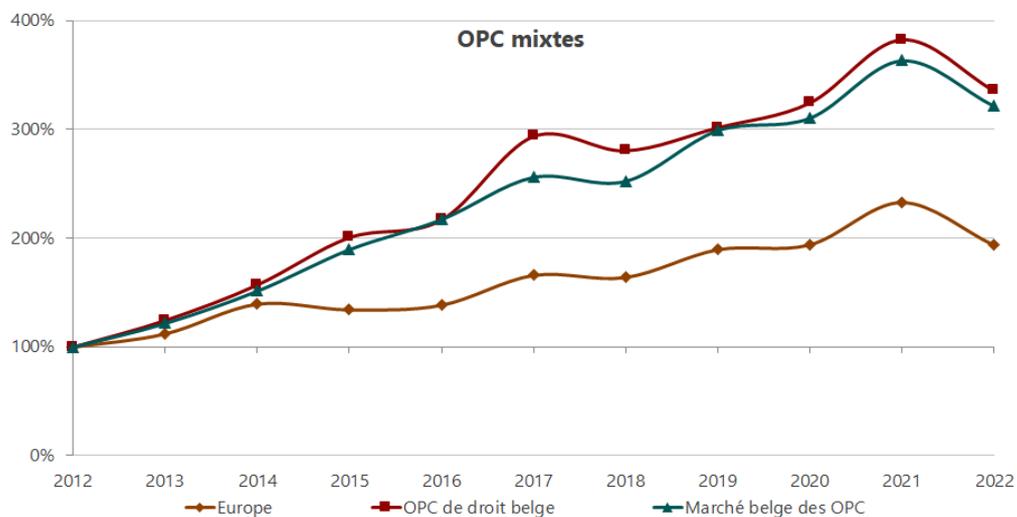


Remarque : ce graphique a une échelle logarithmique

Source : BEAMA/EFAMA

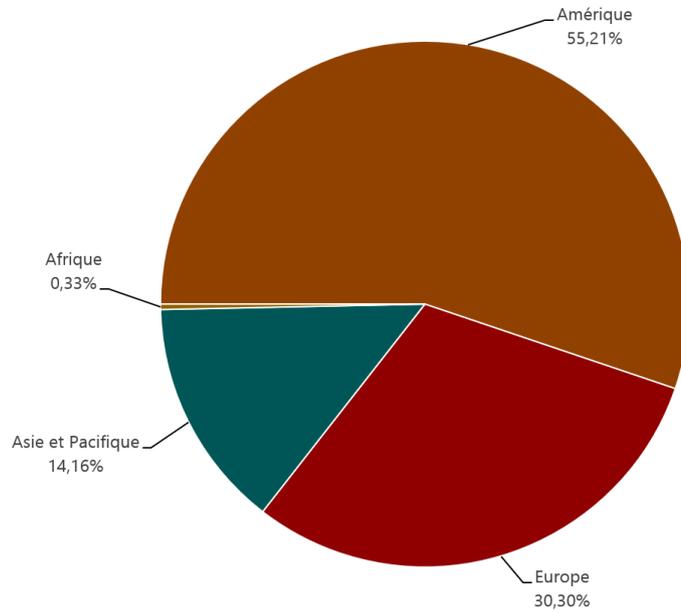


Source : BEAMA/EFAMA

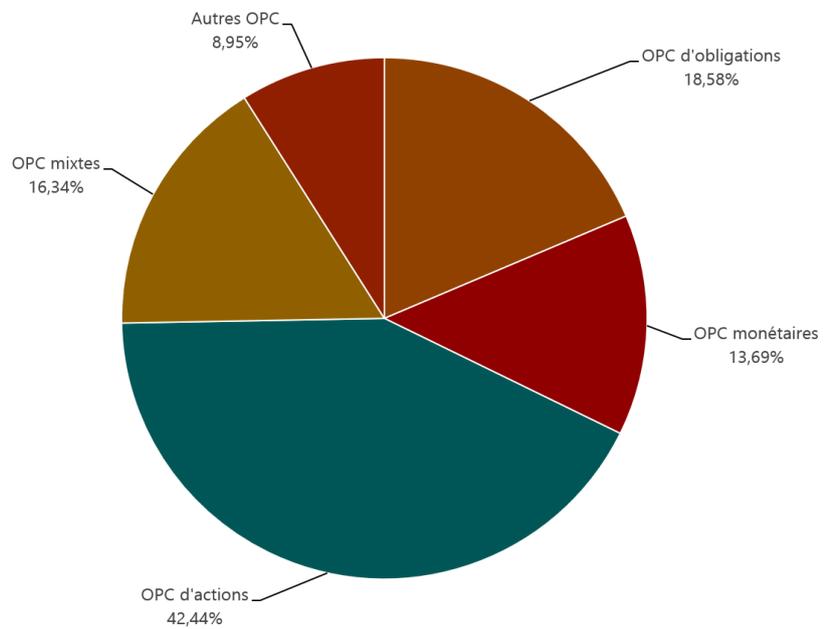


Source : BEAMA/EFAMA

OPC dans le contexte mondial



Source : EFAMA



Source : EFAMA

Ce rapport annuel n'est disponible que sous forme numérique.



BEAMA asbl — Belgian Asset Managers Association

<https://www.beama.be>

info@beama.be

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

